

## MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 1<sup>ier</sup> mai 2023  
à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148,  
Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Colleen Larivière, Denis Dubeau, Émile Morin, Rick Frost, Terry Racine, John Stitt et Courtney Harris.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Lariviere préside la réunion.

### Adoption de l'ordre du jour

2023-05-489 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 1<sup>ier</sup> mai 2023.  
Adopté

### Adoption du procès-verbal

2023-05-490 Il est proposé par Émile Morin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 avril, 2023.  
Adopté

## URBANISME

### Inspecteur municipal

2023-05-491 Le directeur général, à titre d'inspecteur municipal intérimaire, a fait rapport au conseil concernant les permis et certificats.  
Adopté

### Approbation des plans de lotissement pour William

### Huckabone/Isadore Massia concernant les lots #6574831 et #6574832

2023-05-492 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'approuver les plans de lotissement soumis par Hubert Carpentier demandés par William Huckabone/Isadore Massia pour les lots #6574831 et #6574832 provenant du lot # 3351766. Une fois divisé et vendu, le lot #6574832 sera joint au lot #3351766.  
Adopté

### Demandes de permis de démolir

2023-05-493 Alors que la municipalité a reçu 2 demandes de démolition de bâtiments sur le territoire ;  
Ces bâtiments ont été construits avant 1940 ;  
Considérant que le projet de loi 69, entré en vigueur le 1 avril 2021, exige que la municipalité transmette au ministre de la Culture l'intention écrite d'autoriser la démolition ;  
Attendu que la commission pour le règlement 2023-250 Démolition de bâtiments patrimoniaux s'est réunie ;  
Considérant que la commission a décidé que l'intention est d'autoriser la démolition des bâtiments suivants ;  
Lot n° 3546116 - maison détériorée dans un état dangereux.  
Lot# 3551985- une vieille grange qui s'effondre et risque de tomber sur les lignes électriques.

Suite.

C'est pourquoi,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité que, conformément à la loi, les documents requis et une copie de la présente résolution soient envoyés au ministre de la Culture.

Adopté

#### ROUTES/ÉQUIPEMENT

##### 2023 - achat d'abat poussière

2023-05-494 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat de l'abat poussière. Cette dépense de 35 000\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "calcium" du budget prévisionnel 2023.

Adopté

##### Authentification des dépenses pour la réparation du camion chasse-neige International 2010.

2023-05-495 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'authentifier la dépense de 797,89\$ pour la réparation du camion chasse-neige International 2010.

Adopté

##### 2023 Subvention routière PAVL-PPA

2023-05-496 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement de soumettre les travaux de réfection des chemins Crawford et de la Montagne à la subvention PPA-PAVL pour l'année 2023.

Adopté

##### Achat d'un ponceau à installer sur la route de Crawford

2023-05-497 Il est proposé par John Stitt et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un ponceau 36" x 40 pi avec collet. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "ponceaux" du budget prévisionnel 2023.

Adopté

##### Vente de terrains 2023 - Autorisation à la DG

2023-05-498 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement qu'il soit par la présente approuvé par le conseil et que le secrétaire-trésorier, directeur général dépose les arrérages de taxes tels que présentés et entreprenne les démarches nécessaires pour que la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac vende tous les immeubles de la municipalité pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été payées depuis 3 ans ou plus.

Adopté

##### Mandat de représentation - 2023 Vente de terrains

2023-05-499 Autoriser le secrétaire-trésorier ou son représentant à soumissionner pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour des non-paiement de taxes.

ATTENDU QUE la municipalité de LITCHFIELD peut offrir et acquérir des biens immobiliers mis en vente pour des taxes municipales impayées, conformément à l'article 1038 du Code municipal ;  
ATTENDU QUE certaines propriétés seront mises en vente pour non-paiement des taxes, conformément à la résolution numéro 2023-05-498

Suite.

ATTENDU QUE le conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, le directeur général ou un représentant à soumissionner et à acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes ;

C'est pourquoi,

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité que ;

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale, Julie Bertrand à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 14 septembre 2023 et ce, jusqu'à concurrence du montant des taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté

#### FINANCE

##### Paiement des comptes

2023-05-500

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette séance.

Adopté à l'unanimité

##### Factures mensuelles

Factures payées : 30 914,19

Factures à payer : 69 110,43

##### Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 100 024,62 \$ pour le mois de mai 2023.

Signé : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Julie Bertrand, directrice générale

##### Autorisation d'achat de bottes de sécurité

2023-05-501

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'acheter des bottes de sécurité et des fournitures pour les employés.

Cette dépense a été autorisée sur le poste budgétaire "bottes et vêtements" du budget prévisionnel 2023.

Adopté

##### ADMQ CONGRES

2023-05-502

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser les dépenses pour la participation de la directrice générale au congrès annuel de l'ADMQ. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "directeur général-conventions et voyages " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

##### CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

2023-05-503

ATTENDU QU'en mars 2020, l'Assemblée nationale du Québec a adopté des modifications à la Loi sur la fiscalité municipale afin d'ajouter une nouvelle catégorie d'immeuble forestier permettant à la municipalité de moduler le taux de taxation à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 66 % et 100 % du taux de base, et ce, afin de favoriser la mise en valeur des forêts privées.

Suite.

**CONSIDÉRANT** que cette nouvelle catégorie de bâtiments comprend les propriétés boisées dont la gestion est régie par un plan de gestion forestière rédigé par un ingénieur forestier.

**CONSIDÉRANT** que cela permet notamment de s'assurer que les interventions sylvicoles sont réalisées conformément à la science forestière, à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques de gestion forestière.

**ATTENDU QU'**en réduisant le fardeau fiscal des producteurs forestiers, les municipalités favorisent l'encadrement professionnel et la saine gestion des boisés privés, encouragent la sylviculture sur leur territoire et soutiennent l'industrie de l'aménagement forestier et de la transformation du bois.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Litchfield aimerait appuyer cette initiative, mais ne croit pas que ces crédits d'impôt devraient être prélevés sur les fonds généraux de la municipalité.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Litchfield croit que ces crédits devraient être traités comme les crédits du MAPAQ, les crédits sont émis par la municipalité sur les propriétés agricoles lorsqu'elles répondent à des critères spécifiques et la municipalité est ensuite remboursée par le MAPAQ pour lesdits crédits.

**D'AUTRE PART,**

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la municipalité de LITCHFIELD demande au MFFP d'envisager le remboursement aux municipalités du Québec des crédits qu'elles accordent aux producteurs forestiers qui prennent les mesures nécessaires pour développer leurs forêts privées, à l'instar du MAPAQ. Une copie de cette résolution sera envoyée à Mme Maïté Blanchette Vézina (Ministre des Ressources naturelles et des Forêts), au député de Pontiac André Fortin, à la MRC de Pontiac et à toutes les municipalités locales.

**Adopté**

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Politique d'astreinte**

2023-05-504

Il est proposé par Courtney Harris et résolu que la politique d'astreinte soit modifiée comme suit ;

Cette politique vise à garantir une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux appels d'urgence et pour les réparations d'urgence du réseau routier municipal et des infrastructures sur le territoire de la municipalité de Litchfield.

Les protocoles et procédures suivants identifient les composantes de la politique.

#### **1.Procédure pour la période du : du 1er décembre au 31 mars de chaque année - HEURES D'HIVER**

a) Le chef d'équipe ou le contremaître des travaux publics (ou son remplaçant, le cas échéant) sera disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour recevoir les appels d'urgence et prendre les mesures nécessaires concernant la réparation des routes et des infrastructures.

b) Cette responsabilité est compensée par la mise à disposition d'un véhicule municipal 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour se rendre au travail et en revenir.

c) Toutes les heures travaillées pour effectuer des réparations d'urgence, les week-ends ou après les heures de travail sont considérées comme des heures supplémentaires et seront rémunérées en conséquence.

Suite.

**2. Procédure pour la période du 1er avril au 30 novembre de chaque année - HEURES D'ÉTÉ**

- a) Le chef d'équipe des travaux publics (ou son remplaçant le cas échéant) sera disponible 24 heures sur 24, 5 jours sur 7, pour recevoir les appels d'urgence et prendre les mesures nécessaires concernant la réparation des routes et de l'infrastructure.
- b) du lundi au vendredi : La compensation de cette responsabilité se fait par la mise à disposition d'un véhicule municipal 24/5 utilisé pour se rendre au travail et en revenir 5 jours par semaine.
- c) Week-ends - samedi et dimanche - rotation par les employés des travaux publics. La rémunération pour cette responsabilité est de 150 \$ par week-end rémunéré. Le camion sera utilisé pour se rendre au travail et en revenir pendant ces deux jours.
- d) Toutes les heures travaillées pour effectuer des réparations d'urgence, les week-ends ou après les heures de travail sont considérées comme des heures supplémentaires et seront rémunérées en conséquence.

Adopté

Le conseiller John Stitt n'est pas d'accord.

**Date de début des heures d'été pour le salarié**

2023-05-505

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité que Alain Gauthier débute son horaire d'été le 8 mai 2023.  
Adopté à l'unanimité

**Bourse- emploi d'été**

2023-05-506

Attendu que la municipalité s'est vue octroyer 2 postes pour l'emploi d'été dans le cadre du programme Emplois d'été Canada;  
C'est pourquoi,  
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'attribuer les 2 postes au camp d'été pour les enfants de Campbell's Bay/Litchfield géré par la Maison des Jeunes.  
Cette dépense est autorisée sur le poste budgétaire "camp d'été" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

**CORRESPONDANCE**

La mairesse Larivière lit la correspondance

**DIVERS**

**Don**

2023-05-507

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de faire un don de 100 \$ à l'école primaire St John's. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " dons " du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

**Vente de tôle usagé**  
2023-05-508 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de vendre 10  
feuilles de tôle usagée à la Municipalité de Campbell's Bay pour  
le montant de 10\$/feuille.  
Adopté

**AJOURNEMENT**  
2023-05-509 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de lever la  
séance à 20h36.  
Adopté

---

Colleen Larivière  
Mairesse

---

Julie Bertrand  
Directrice générale